



## OBJECTIF(S)

- Pratique de l'activité Transaction dans le respect des textes.
- Adapter ses pratiques professionnelles aux textes.
- Rédiger le mandat dans le respect des droits du mandant.
- Mise en pratique des nouveaux textes.

## NIVEAU & PUBLIC

### ESSENTIEL

Les professionnels de l'immobilier.

**Prérequis** : aucun.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : ½ journée (soit 3,30 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 50

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel spécialisé en viager

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 130 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 190 € HT

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

### I - MANDAT ET RESPECT DES TEXTES

- Loi Hoguet
- Pouvoirs des collaborateurs
- Code de la consommation
- Durée du Mandat
- Mandat et collaboration inter-agences
- Divers : médiation, Bloctel, démarchage téléphonique, RGPD

### II - PUBLICITÉ VENTE ET LOCATION

- Arrêté du 18 janvier 2017
- Clause honoraires et conséquences de la charge des honoraires
- Honoraires et respect du barème affiché
- Publicités et mentions obligatoires en vente et location
- Autres obligations : vente en copropriété, agent commercial, non détention de fonds

### III - POUVOIRS ET SANCTIONS

- Pouvoirs de sanctions de la DGGCRF
- Constats du rapport annuel
- Rôle de la commission de contrôle

### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

### TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap